

Les motions adoptées par le 7ème congrès national de Solidaires

16 juin 2017





**Motion générale d'actualité du 7ème congrès national de Solidaires
à Saint-Brieuc**

Face à l'urgence sociale

construire une mobilisation large et unitaire dans la rue, dans les entreprises et les administrations avec les salarié-es, précaires, chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es!

Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du Medef.

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant, la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

Une volonté de réformer la protection sociale très vite

L'agenda du gouvernement a mis très clairement le chômage et les retraites à l'ordre du jour rapidement. L'assurance chômage va profondément changer : sa gouvernance et son financement sont sur la sellette.-Il s'agit de durcir les contrôles sur les chômeurs-euses avec la fin des indemnités après deux refus d'un emploi, en faisant passer le tout par un élargissement de l'accès à la formation.

La réforme des retraites est également présentée comme une réforme phare, qui là aussi reprend les discours éculés sur les menaces sur le système par répartition, poussant à basculer vers un système par points pour tous les statuts qui va se traduire par une dégradation de la pension ou d'un recul toujours plus lointain de l'âge du départ à la retraite.

Les discours sécuritaires n'ont pas disparu, au contraire...

Après la prolongation de l'État d'urgence, on annonce de nouvelles lois anti-terroristes intégrant les mesures de l'État d'urgence dans le droit commun, une « task force » à l'Élysée, tandis que la politique internationale actuelle qui ne cherche pas à répondre aux causes du terrorisme se place dans la continuité du gouvernement précédent.

Les dérives d'une répression qui pourra continuer de s'abattre sur des militant-es, des jeunes de quartier, sur les migrant-es ne sont pas prêtes de s'arrêter dans ce contexte sans même un regard judiciaire, le pouvoir étant concentré dans les seuls mains des préfets.

Nos défis, nos urgences

Le défi du syndicalisme dans cette période qui voit l'arrivée d'un nouveau gouvernement est de rapidement réaffirmer la légitimité des luttes sociales face à l'apparence de légitimité politique qui va sortir de fait des urnes. C'est pour cette raison que Solidaires a inscrit son action en amont de la période électorale dans le collectif « Nos droits contre leurs privilèges ».

Dans ce contexte, les revendications que nous portons comme les propositions de mobilisation que nous faisons doivent s'articuler à différents niveaux. Il nous faudra permettre non seulement l'engagement unitaire des équipes militantes, construire des mobilisations massives dans les entreprises, services, administrations mais aussi chez les précaires, chômeurs et dans la jeunesse en particulier continuer à œuvrer en lien avec les franges dites radicales et les nouvelles formes de mobilisation. Cette démarche n'est pas une nouveauté pour Solidaires, car nous sommes souvent dans cette position charnière entre le syndicalisme, les mouvements sociaux et les différentes formes de luttes.

Dans cette période marquée par les divisions et par la remise en cause des formes de représentation institutionnelle notre syndicalisme a sans doute un rôle particulier. L'un des premiers enjeux est bien de travailler à des cadres d'intersyndicales les plus larges possibles au plan national mais aussi et surtout au niveau local, ce niveau est et fut déterminant dans la construction des grèves et des blocages. L'enjeu est aussi de participer et de construire des mobilisations dans et hors les entreprises et services avec les équipes syndicales et les mouvements sociaux. Notre

Face à

l'urgence sociale construire une mobilisation large et unitaire dans la rue, dans les entreprises et les administrations avec les salarié-es, précaires, chômeurs-euses, étudiant-es, retraité-es !

Un coup d'État démocratique

La recomposition politique menée par E. Macron n'aura pas fait illusion longtemps sur la réalité de la politique menée par son gouvernement : c'est celle d'un ultra-libéralisme assumé qui va encore un peu

plus servir les intérêts des plus privilégiés, au détriment de la majorité de la population.

Après une simagrée de concertation qui a peut être pu convaincre certains syndicats qui voulaient l'être, la réalité s'est vite imposée : une méthode d'adoption en accéléré, par ordonnances avec un planning de réunions lors de la période estivale, pour éviter tout mouvement de contestation.

Une réforme qui déséquilibre encore un peu plus le rapport de force entre salarié-es et patronat, pour la plus grande satisfaction du Medef .

Ces nouvelles dispositions vont diminuer les droits des salarié-es, dégrader leurs conditions de travail, tandis que tous les moyens sont donnés au patronat : modification possible des salaires et des conditions de travail, voire du contrat de travail lui-même au niveau de l'entreprise, plafonnement imposé des indemnités prud'homales suite à un licenciement abusif, pour savoir enfin combien coûtera un-e salarié-e dont on se débarrasse ! Intégrés à ces projets, de nouvelles remises en cause des institutions représentatives du personnel (IRP) avec de nouvelles propositions de fusion d'instances. L'enjeu est clair et vise la remise en cause de la présence et du droit syndical existant, la santé et les conditions de travail pourraient être les grands perdants avec la disparition du CHSCT.

Globalement il s'agit d'un approfondissement des lois El Khomri, Rebsamen et Macron mais ce projet vise un changement majeur du contexte de la négociation, de la représentation et in fine de la lutte syndicale en France.

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Motion d'actualité relative au projet de réforme du Code du Travail

Le gouvernement vient d'annoncer une nouvelle réforme du Code du Travail, constituant une étape supplémentaire dans la casse des droits des travailleuses et des travailleurs.

Le fait d'avoir nommé au Ministère du Travail un représentant du patronat et d'avoir choisi comme directeur de cabinet, un ancien du MEDEF est un signe clair : le patronat ne se satisfait pas de la loi travail imposée aux forceps l'année dernière et qui sous prétexte de faciliter l'emploi, constituait déjà en réalité une attaque sans précédent contre le droit du travail.

Le projet du gouvernement PHILIPPE est une nouvelle attaque d'ampleur :

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Dénonciation des politiques managériales qui encouragent la répression antisyndicale et conduisent salarié-es et militant-es au suicide.

Pas une journée sans l'annonce d'un suicide de salarié-e, en particulier dans des professions au service de la population (Rail, Education, Poste, Santé...)

Au-delà des propos compassionnels des dirigeants, leur principale activité consiste à se dédouaner de situations qu'ils ont pourtant provoquées, quitte à fixer, quand ils se sentent merdeux, le prix du dédommagement de la vie d'un-e travailleur/euse.

Pertes de repères, d'identité sociale, de la perception de l'utilité de son travail sont les conséquences directes des politiques libérales inhumaines à l'œuvre dans le privé et aujourd'hui érigées en mode de gestion dans les services publics.

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Motion contre la casse de l'hôpital public

Réagir fortement contre la casse de la répartition territoriale de l'Hôpital public doit être une priorité de Solidaires.

Des politiques de destructions des services publics sont impulsés par des lobbies nationaux et internationaux, le politique est sous les ordres, notamment des firmes du secteur de la santé et des

maisons de retraites. Des services hospitaliers et des hôpitaux sont cédés gracieusement au privé. De Bachelot à Touraine, Deux lois, un gâchis !

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Motion de soutien aux salarié-es des député-es qui seront licencié-es au lendemain du deuxième tour des élections législatives !

Le lendemain du 2ème tour des élections législatives, il sera procédé à l'assemblée nationale à un vaste (mais généralement discret) plan de licenciement touchant plus de 1500 personnes, à savoir les collaborateurs et collaboratrices de député-es et des groupes politiques.

En effet, plus de 450 député-es licencieront leurs 3 ou 4 collaborateurs et collaboratrices. Des groupes politiques réduiront drastiquement leur nombre d'assistants voire les licencieront toutes et tous en cas de disparition pure et simple du groupe.

Ces personnels ne bénéficient d'aucun statut particulier et seront licencié-es semaine prochaine pour faute, bien que n'en ayant commis aucune ! Juste la conséquence d'une élection perdue par leur député-e employeur-e quand celui-ci a décidé de se représenter, ce qui est loin d'être le cas de toutes et tous !

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Motion d'actualité pour la défense de l'action sociale interministérielle (fonction publique)

Plusieurs représentants - es Solidaires dans les SRIAS* et au CIAS* tiennent à réaffirmer à ce 7ème congrès la nécessité du maintien d'une action sociale réellement sociale et culturelle pour tous les agents de la Fonction Publique.

En effet, on assiste à une véritable privatisation rampante de l'action sociale au bénéfice de prestataires privés, à une dépossession des prérogatives des représentants -es des personnels, à la main mise des préfets de régions qui s'immiscent dans les décisions prises au sein des SRIAS au mépris des organisations syndicales et de toute démocratie.

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Face à la répression anti-syndicale, à l'état d'urgence, aux violences policières - Plus que jamais Solidaires

Le mouvement de lutte contre la loi travail et son monde a été l'occasion d'une escalade dans la répression, escalade qui a pu s'appuyer sur le régime d'exception instauré par l'état d'urgence.

[...]

Finalisation de la résolution en cours de rédaction

Motion pour un système bancaire socialisé

Aujourd'hui, il y a un consensus sur le fait que quelque chose d'énorme est en marche, quelque chose sans précédent dans le monde bancaire français. Pourtant, des experts et dirigeants bancaires annoncent que le secteur se porte bien. Citons par exemple les propos de Mme Marie-Anne Barbat-Layani (Directrice générale de la Fédération Bancaire Française) du 15 mars 2017 dans la revue *Entreprendre* : « Le secteur bancaire français est à la fois en bonne situation et surtout il finance bien l'économie » mais aussi « Depuis la crise financière, la rentabilité des banques est bonne » et encore plus fort « c'est un secteur qui embauche beaucoup et beaucoup de jeunes, il y a eu 39 000 embauches l'année dernière dans le secteur bancaire ». Face à ce discours marqué de la langue de bois, d'autres, beaucoup d'autres prédisent que la catastrophe annoncée il y a 38 ans - la banque pourrait être la sidérurgie de demain - est aujourd'hui et encore plus demain une réalité.

Tout comme certains imaginent la médecine sans médecins, d'autres rêvent de banques sans employé-es de banque.

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

Motion de soutien à Nadia, Abdel, Fanny, camarades victimes d'un chauffard pendant la loi travail

Le congrès de l'union syndicale Solidaires réuni à Saint Brieuc apporte tout son soutien à Nadia, Abdel, Fanny et ses parents, militant-es de la CGT contre la loi travail, victimes d'un camion fou.

Le 26 mai 2016, l'intersyndicale départementale des Bouches du Rhône a appelé à la paralysie de la zone d'activités de Vitrolles, plusieurs rond-points ont été bloqués à cette occasion. Un chauffeur d'un 44 tonnes a forcé un barrage, renversé et écrasé trois personnes, les blessant gravement.

[...]

Pour lire cette motion, cliquez [ICI](#)

• [Emplacement : ré-agir ensemble](#) > [Mobilisations et actualités](#) > [Actualités](#) >

• Adresse de cet article :

<https://www.solidaires.org/Ensemble-des-motions-adoptees-par-le-7eme-congres-national-de-Solidaires>